

Les orientations - Le projet politique de la Station des Rousses

Les orientations du RLPi, document socle qui traduit l'ambition politique du projet font suite au diagnostic, dont les enjeux qui en émergent concourent à préserver, à travers les choix d'implantation des dispositifs, les spécificités des espaces tout en considérant leurs besoins d'affichage. La trajectoire suivie par la Station des Rousses repose sur le fait que, quels que soient les aires de vie des habitants, ces derniers puissent disposer d'un accès facilité à l'information et à l'expression, en veillant à un impact paysager et sanitaire moindre.

Orientation 1 // Poursuivre les actions ayant permis de réduire la présence des dispositifs afin de mettre en valeur un territoire inséré dans un écrin naturel



Bien que le territoire soit très préservé de la présence de publicité, l'objectif du RLPi sera de **maintenir cette faible densité publicitaire** tout veillant à la localisation des dispositifs. L'utilisation du mobilier urbain, détenu et maîtrisé par la collectivité s'avère être à ce titre un support privilégié pour le territoire.

Parce que **les entrées de ville** constituent les lieux privilégiés de visibilité pour les activités du territoire et sont à ce titre stratégiques, le RLPi devra veiller à la **qualité d'affichage dans ces secteurs**.



Avec un affichage globalement de qualité, des répétitions de messages, une absence d'harmonisation et une absence d'intégration architecturale des enseignes peuvent être observées. Le RLPi devra permettre **l'amélioration de la visibilité des activités existantes en limitant la présence visuelle des dispositifs et en définissant des conditions d'intégration architecturale**.

Orientation 2 // Conforter un territoire de qualité et mettre en valeur son attractivité et son dynamisme



Au regard du profil rural du territoire et prescriptions réglementaires strictes imposées par le RNP (interdiction de préenseignes au sol entre autres), les activités locales ont peu de possibilités aisément mobilisables pour se signaler. Dans ce contexte, il s'agira pour le RLPi **d'exploiter les possibilités d'installations de préenseignes, notamment lorsqu'elles signalent des activités locales, tout en travaillant à une qualité accrue des dispositifs**.

Les orientations - Le projet politique de la Station des Rousses



Les activités hivernales, facteur clé de l'attractivité du territoire concentrent des dispositifs parfois nombreux et qui visent à attirer l'attention. Le RLPi doit déterminer **des conditions d'affichage qui permettent une visibilité claire de ces activités, tout en veillant à ne pas multiplier les messages, et à optimiser leur intégration dans leur environnement immédiat.**



Des affichages temporaires (événements sportifs, opérations immobilières, etc.) sont régulièrement mobilisés sur le territoire pour faire la promotion du

tissu associatif riche qui y est installé. Le RLPi a pour ambition de **mettre en place un cadre réglementaire qui permettra à ces activités de gagner en lisibilité.**



Des dispositifs lumineux sont observés sur le territoire. Dans un environnement local écologiquement riche car très naturel et préservé, l'impact des dispositifs lumineux sur les espèces nocturnes s'avère important. Dans un objectif de préservation d'une ambiance lumineuse apaisée (trame noire), le RLPi tend à **limiter autant que possible la pollution lumineuse tout en maintenant un cadre permettant l'exercice des activités et l'animation des centres-bourgs.**

Orientation 3 // Compléter le dispositif RLPi par des actions complémentaires

Afin de mener une politique cohérente, les actions du RLPi seront complétées par **la mise à jour du guide de la signalétique du Parc Naturel Régional du Haut-Jura** afin d'apporter une réponse globale en matière d'affichage sur le territoire. En sus, la collectivité souhaite œuvrer pour un « **mobilier urbain plus local** » et veut initier une réflexion autour du contenu et du style des publicités diffusées.